

27 mai 2024

AVIS

du Conseil Economique, Social, Culturel et Environnemental de Saint-Barthélemy sur le projet d'aménagement de l'étang de Grand Cul de Sac déposé par la Société civile du PETIT ETANG

Le 30 avril 2024, la Direction de l'Aménagement du Territoire de la Collectivité de Saint-Barthélemy adressait au CESCE, pour avis, la demande de déclaration préalable DP 2400077 déposée par la société civile de Grand Cul de Sac.

Après concertation, les membres du CESCE n'ont pas de remarque particulière à formuler concernant le projet portant restauration du canal reliant le grand étang de Grand Cul de Sac et le lagon et la création d'un parking.

Avis adopté à la majorité

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de votants : 8

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1